

**GOUVERNANCE
/ ET
RÉSULTATS**

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Décembre 2023



1. Frédéric PACOUD
Président
2. Pascal MOREL
Personne responsable
Produits sanguins labiles
3. Sophie LE CAM
Directrice générale adjointe chaîne
transfusionnelle, thérapies et
développement
4. Frédéric JAMBON
Directeur général adjoint ressources
et performance
5. Bruno DANIC
Directeur de l'ETS Bretagne
6. Nathalie MORETTON
Directrice de cabinet
7. Didier BAICHÈRE
Directeur de la stratégie sociale
8. Lola TERRASSON
Directrice de la communication
9. Frédéric GAZDA
Conseiller du président

LE COMITÉ DE DIRECTION NATIONAL

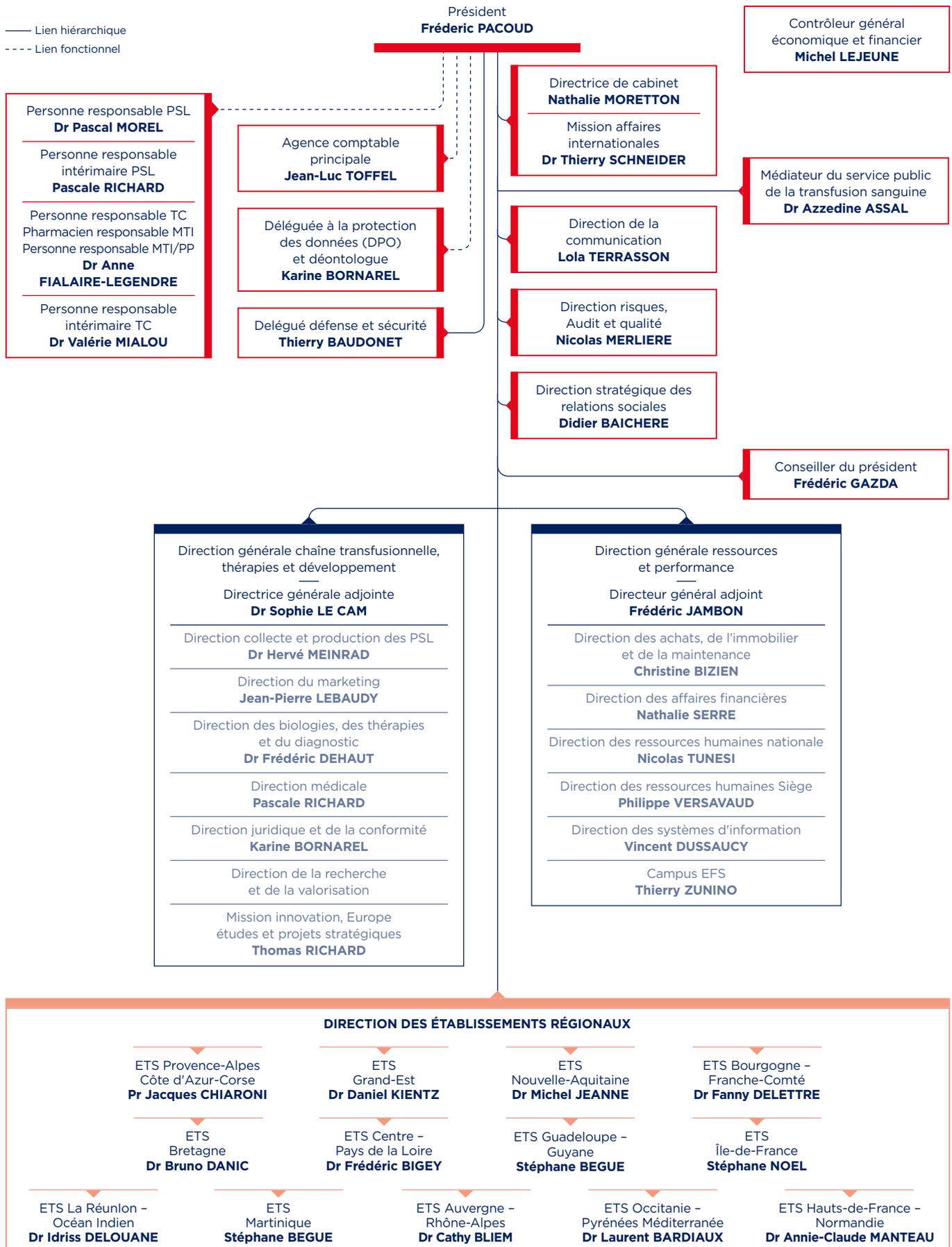
Décembre 2023



ORGANIGRAMME

Décembre 2023

— Lien hiérarchique
 - - - - Lien fonctionnel



NOS INSTANCES DE DIRECTION ET DE GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'organe délibérant de l'EFS. Il fixe les orientations générales de la politique de l'établissement, notamment celles concernant le déploiement des activités de l'EFS, la promotion du don et la politique médicale et de recherche. Il se réunit au moins trois fois par an.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif est une instance d'orientation, d'arbitrage stratégique et de décision qui instruit tous les dossiers, qui infléchit la trajectoire de l'Établissement français du sang et exige une pluralité de regards. Il se réunit toutes les deux semaines et est composé du président de l'EFS, de la personne responsable PSL, de la directrice de cabinet, du conseiller du président, de la directrice générale des ressources et de la performance, de la directrice générale de la chaîne transfusionnelle, des thérapies et du développement, de la directrice de la communication, du directeur de la stratégie sociale et d'un directeur d'ETS pour un mandat d'un an.

LE COMITÉ DE DIRECTION NATIONAL

Le comité de direction national, qui réunit les directeurs d'ETS et les directeurs nationaux, est une instance d'information des dirigeants en vue de l'alignement de l'ensemble du management de l'EFS, d'échanges et de contribution à l'élaboration des orientations et des décisions stratégiques de l'établissement. Il émet des avis afin d'éclairer les décisions du Comex. Il se réunit tous les mois.

LE COMITÉ DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT

Le comité des directeurs d'établissement est une instance d'échanges des actualités des établissements régionaux, de partage d'expériences et de bonnes pratiques favorisant l'harmonisation des organisations. Il analyse les impacts des projets nationaux et peut proposer des sujets à approfondir par l'établissement.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique est une instance indépendante, pluridisciplinaire et consultative dont les membres sont nommés par le ministre de la Santé et de la Prévention. Elle inclut une grande diversité de profils dont certains membres internationaux. Le conseil scientifique est chargé de donner des avis et des recommandations sur les questions médicales, scientifiques et techniques et participe à la définition de la politique de recherche en transfusion sanguine et à l'évaluation des programmes de recherche conduits par l'établissement. Il se réunit trois fois par an.

LE COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit prépare les décisions du conseil d'administration sur les sujets relatifs à l'information comptable et financière, au suivi de l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne en priorité sur les processus ayant un impact fort sur les comptes, à l'examen et au suivi des programmes d'audits interne et externe. Il se réunit trois à quatre fois par an, en amont du conseil d'administration.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le comité d'éthique et de déontologie est une instance créée par le conseil d'administration de l'EFS, qui est pluridisciplinaire, pluraliste, consultative et indépendante. Garant de la cohérence des principes de l'établissement avec l'ensemble de ses activités, il a pour mission d'assister, dans ses domaines de compétence, le président et le conseil d'administration de l'EFS. Il émet à leur attention, en toute indépendance et objectivité, des avis et recommandations sur les questions éthiques et déontologiques suscitées par les activités et le fonctionnement de l'EFS. Composé de quatorze membres incarnant une diversité de profils et d'expertises, il se réunit au moins deux fois par an, et à la demande du directeur général de la santé ou du Président de l'EFS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'Établissement français du sang est présidé par Frédéric Pacoud. Sont nommés par décret*, membres du conseil d'administration pour trois ans :

EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Au titre de représentants des ministres chargés de la santé et de l'action sociale

- **Hélène Monasse**, titulaire
- **Grégory Emery**, suppléant
- **Laurent Butor**, titulaire
- **Stéphanie Sahuc-Depeigne**, suppléante
- **Emmanuelle Cohn**, titulaire
- **Philippe Morlat**, suppléant
- **Yann Debos**, titulaire
- **Béatrice Tran**, suppléante

Au titre de représentants du ministre chargé de la sécurité sociale

- **Timothee Mantz**, titulaire
- **Charlotte Legresy**, suppléante

Au titre de représentants du ministre chargé de la défense

- **Anne-Christine Mendes**, titulaire
- **Jean-Jacques Lataillade**, suppléant

Au titre de représentants du ministre chargé du budget

- **Louis Nouaille-Degorce**, titulaire
- **Marie Chanchole**, suppléante

Au titre de représentants du ministre chargé de l'économie et des finances

- **Roxane Spinardi**, titulaire
- **Michel Roa**, suppléant

Au titre de représentants du ministre chargé de la recherche

- **Catherine Perrault**, titulaire
- **Francis Barin**, suppléant

Au titre de représentants du ministre chargé de l'enseignement supérieur

- **François Couraud**, titulaire
- **Orianne Wagner-Ballon**, suppléante

Au titre de représentants du ministre chargé des outre-mer

- **Pierre-Emmanuel Bartier**, titulaire
- **Corinne Locatelli-Jouans**, suppléante

EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES ET DES ASSOCIATIONS

En qualité de représentants de l'Assurance maladie nommés sur proposition conjointe des conseils d'administration de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, de la Caisse nationale d'assurance maladie et maternité

- des travailleurs non salariés et de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
- **Pascale Vatel**, titulaire
- **François-Emmanuel Blanc**, titulaire

En qualité de représentante des associations d'usagers du système de santé, agréées dans les conditions prévues à l'article L 1114-1, membre de l'Association française des hémophiles

- **Dorothée Pradines**, titulaire

En qualité de représentants des associations de donneurs de sang, nommés sur proposition de la Fédération française pour le don de sang bénévole

- **Maryannick Jaouen-Ravasse**, titulaire
- **Jacques Allegra**, titulaire

En qualité de représentante de la Fédération hospitalière de France

- **Christine Broissand**, titulaire

En qualité de représentant des organismes d'hospitalisation privée

- **Guillaume Fevre**, titulaire

En qualité de représentants des personnels de l'EFS**

- **Stéphanie Thiriote**, titulaire
- **Damien Clemencou**, suppléant
- **Frédéric Benard**, titulaire
- **Leila Haise**, suppléante

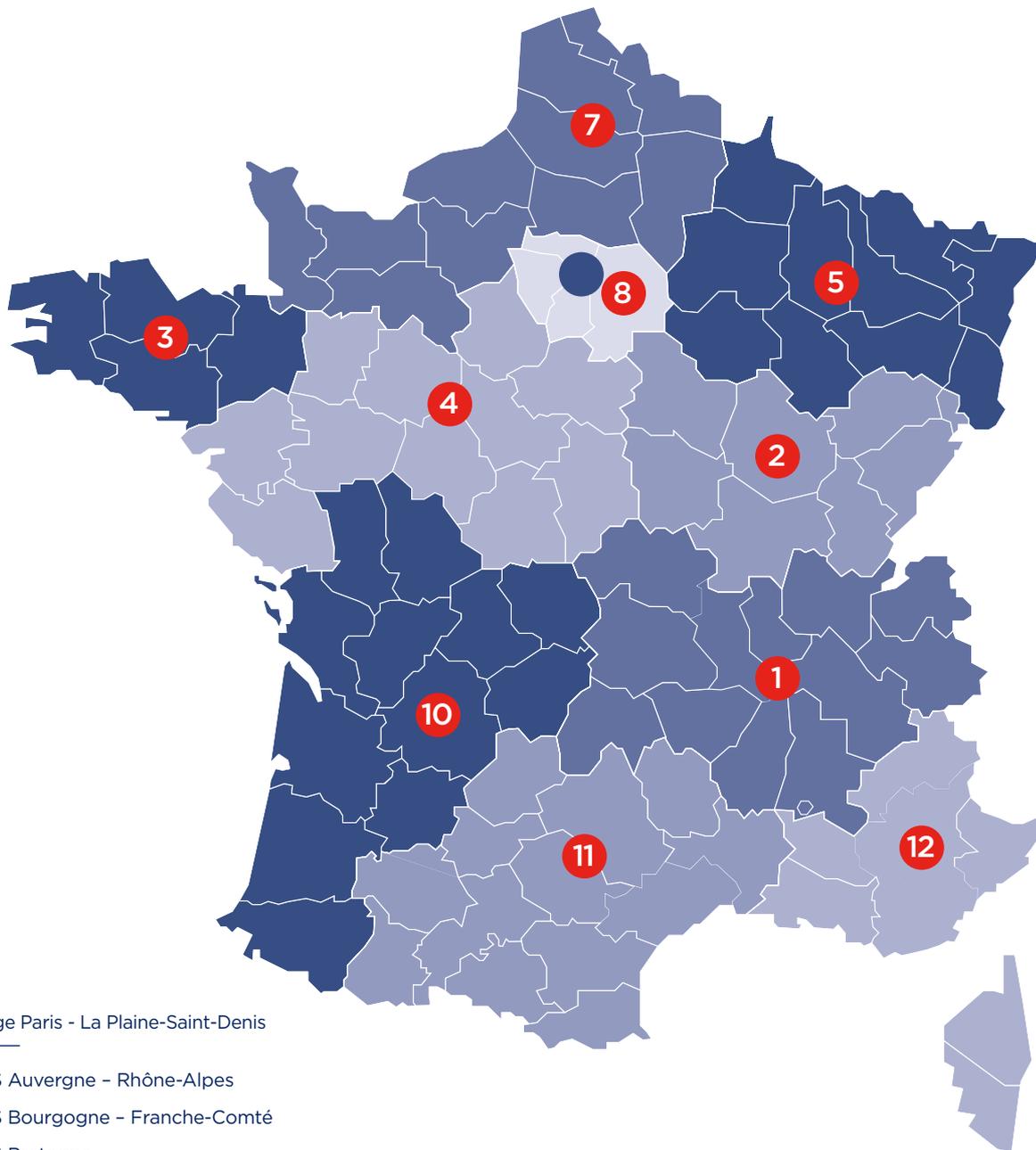
En qualité de personnalités qualifiées

- **Bernard Lassale**, titulaire
- **Macha Woronoff**, titulaire

* Décret portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement français du sang, du 2 juillet 2022, du 27 décembre 2022, du 2 mars 2023, du 19 mai 2023, du 7 septembre 2023 et du 4 décembre 2023.

** Hors décret.

NOTRE ORGANISATION TERRITORIALE

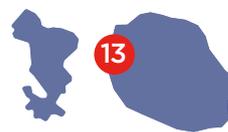


● Siège Paris - La Plaine-Saint-Denis

- 1 ETS Auvergne - Rhône-Alpes
- 2 ETS Bourgogne - Franche-Comté
- 3 ETS Bretagne
- 4 ETS Centre - Pays de la Loire
- 5 ETS Grand-Est
- 6 ETS Guadeloupe - Guyane
- 7 ETS Hauts-de-France - Normandie
- 8 ETS Île-de-France
- 9 ETS Martinique
- 10 ETS Nouvelle-Aquitaine
- 11 ETS Occitanie
- 12 ETS PACA - Corse
- 13 ETS La Réunion - Océan Indien



Martinique



Mayotte La Réunion



Guadeloupe
Guyane

BILAN SOCIAL

au 31 décembre 2023



9 666

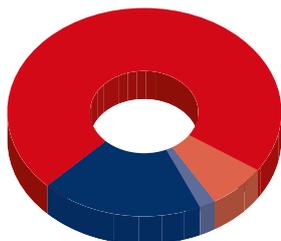
salariés
au sein de l'EFS



758

embauches
en CDI dans
l'année

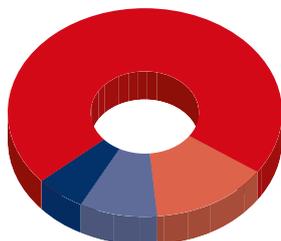
Répartition de l'effectif par activité



ACTIVITÉS TRANSFUSIONNELLES* 72 % ■
 FONCTIONS TRANSVERSES ET SUPPORT 19 % ■
 ACTIVITÉS ANNEXES ET CONNEXES 7 % ■
 RECHERCHE 2 % ■

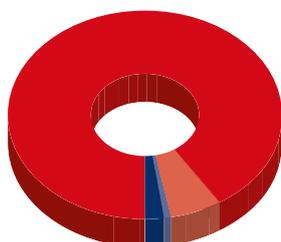
- * • Dont Prélèvements 47 %
- Dont Préparation 8 %
- Dont Biologie médicale et distribution 37 %
- Dont QBD et autres activités transfusionnelles 8 %

Répartition de l'effectif par catégorie



TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE 71 % ■
 CADRES NON MÉDICAUX 14 % ■
 CADRES MÉDICAUX 9 % ■
 EMPLOYÉS 6 % ■

Répartition de l'effectif par type de contrat



SALARIÉS DE DROIT PRIVÉ 91 % ■
 INTÉRIMAIRES 6 % ■
 PERSONNELS MIS À DISPOSITION PAR LA FONCTION PUBLIQUE 2 % ■
 DÉTACHÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE 1 % ■
 Contractuels de droit public (2 personnes) 0 %

Qui sont nos salariés ?



43 ANS d'âge moyen

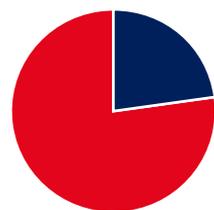


Une grande majorité de **FEMMES**

72 % de femmes
28 % d'hommes

Des salariés majoritairement à

TEMPS PLEIN



TEMPS PLEIN 77 % ■
 TEMPS PARTIEL 23 % ■



12 ANS d'ancienneté moyenne

COMPTE DE RÉSULTAT

Résultats au 31/12/2023

1 058,1 M€

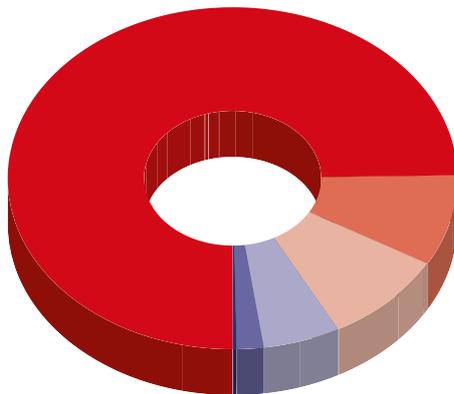
de recettes (produits d'exploitation)

1 069,3 M€

de dépenses (charges d'exploitation)

	2023 En k€	2022 En k€	2023 versus 2022 En k€	2023 versus 2022 En %
Produits d'exploitation	1 058 051	994 877	63 174	6,3
Charges d'exploitation	1 069 303	1 036 207	33 096	3,2
Résultat d'exploitation	-11 252	-41 330	30 078	72,8
Résultat financier	401	383	18	4,7
Résultat exceptionnel	0	0	0	
Impôts sur les sociétés	2 184	575	1 609	279,6
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-8 667	-40 372	31 705	78,5

Répartition des recettes (produits d'exploitation)



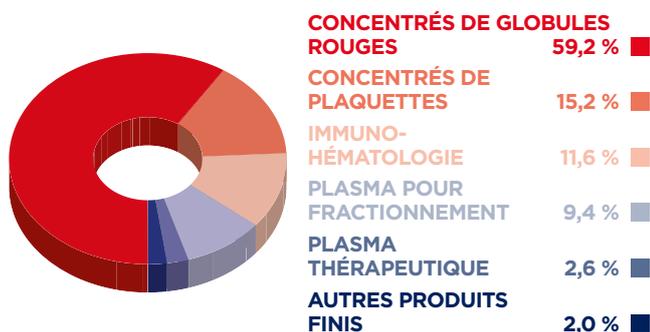
ACTIVITÉS TRANSFUSIONNELLES	74,8 %
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9,0 %
ACTIVITÉS NON TRANSFUSIONNELLES	8,5 %
SUBVENTION D'EXPLOITATION	5,6 %
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1,9 %
VENTES DE MARCHANDISES	0,1 %

883,5 M€

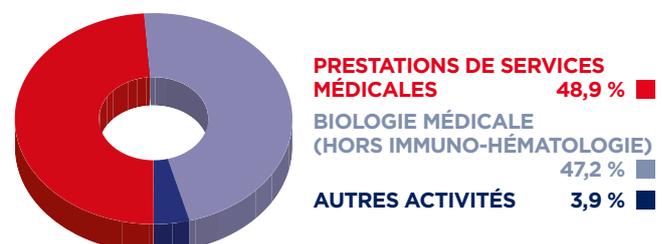
de chiffre d'affaires (+1,2 % par rapport à 2022)

Dont : Activités transfusionnelles 791,6 M€ (+0,7 % par rapport à 2022)
Activités non-transfusionnelles 90,3 M€ (+5,1 % par rapport à 2022)

Répartition du chiffre d'affaires des activités transfusionnelles



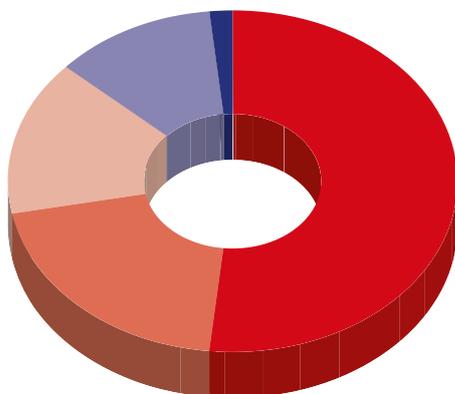
Répartition du chiffre d'affaires des activités non transfusionnelles



Analyse du chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires des cessions de PSL thérapeutiques s'élève à 609,7 M€ en 2023. Il est en baisse de 0,3 M€ par rapport au réalisé 2022 (-0,1 %) selon le détail suivant :
 - Le chiffre d'affaires des concentrés de globules rouges est en baisse de 6,5 M€ (-1,4 %) en raison de la baisse des volumes cédés de 4,3 %, partiellement compensée par la hausse des prix de 3 % au 1^{er} janvier 2023.
 - Le chiffre d'affaires des concentrés de plaquettes augmente de 7,0 M€ (+6,2 %) en lien avec les hausses de prix intervenues au 1^{er} janvier 2023 et au 1^{er} août 2023. La part des cessions en unités des MCPS (Mélange de Concentrés Plaquettaires Standard) est de 71,0 % à fin décembre 2023 contre 70,6 % à fin décembre 2022.
 - Le chiffre d'affaires des plasmas thérapeutiques est en baisse de 0,8 M€ (-3,7 %) en lien avec la baisse du volume total cédé (-7,9 %).
- Le chiffre d'affaires 2023 de l'immunohématologie s'élève à 91,6 M€, en baisse de 2,1 M€ par rapport au réalisé 2022 en raison de la baisse du prix du B au 1^{er} février 2023.
- Le chiffre d'affaires relatif aux cessions de plasma pour fractionnement s'élève pour 2023 à 74,5 M€, en hausse de 8,0 M€ (+12,0 %) par rapport au réel 2022. Les volumes cédés (827 milliers de litres) ont progressé de 44,9 milliers de litres.
- Les activités non transfusionnelles s'élèvent à 90,3 M€ en 2023 et représentent 10,2 % du chiffre d'affaires total de l'EFS. Elles sont en augmentation de 5,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Répartition des dépenses (charges d'exploitation)



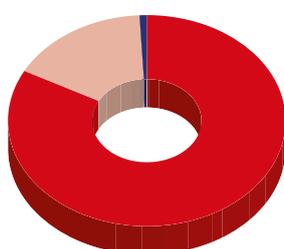
FRAIS DE PERSONNEL	51,8 %
ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMÉS	20,3 %
SERVICES EXTÉRIEURS	14,8 %
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	11,6 %
AUTRES CHARGES	1,5 %

38,5 M€

d'investissements

Dont : Immobilisations incorporelles 4,5 M€
Immobilisations corporelles 33,9 M€

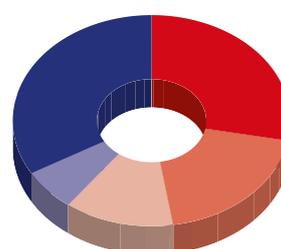
Répartition des achats d'approvisionnement



FOURNITURES MÉDICALES	83 %
FOURNITURES NON-MÉDICALES	16,4 %
AUTRES	0,6 %

Les achats d'approvisionnement sont en augmentation de 15,4 M€ en 2023. Les dépenses d'énergie portent à elles seules 87 % de cette hausse.

Répartition des services extérieurs



LOCATIONS IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES	28,2 %
ENTRETIENS ET RÉPARATIONS	19,4 %
TRANSPORTS	12,7 %
BLANCHISSERIE ET NETTOYAGE	6,5 %
AUTRES (TÉLÉCOMMUNICATIONS, INFORMATIQUE...)	33,2 %

BILAN

Résultats au 31/12/2023

ACTIF

Exprimé en €	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	90 021 896	82 753 165	7 268 732	5 375 740
Fonds commercial	1 028 120	635 120	393 000	568 800
Autres immobilisations incorporelles	296 311	291 928	4 383	11 161
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	2 568 168		2 568 168	4 009 512
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	13 334 459	2 181 305	11 153 154	11 031 686
Constructions	438 125 533	307 267 254	130 858 279	135 450 127
Installations techniques, matériel, outillage	246 751 498	172 590 614	74 160 884	76 876 162
Collections	6 850		6 850	6 850
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	76 148 720	62 942 411	13 206 309	14 895 194
Immobilisations en cours	19 300 267	112 858	19 187 409	15 567 004
Avances et acomptes	184 392		184 392	43 700
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles (biens vivants)				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	3 879 905		3 879 905	3 879 905
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	16 043		16 043	16 043
Prêts	23 687 553		23 687 553	22 908 510
Autres immobilisations financières	1 593 442	4 393	1 589 050	1 600 056
ACTIF IMMOBILISÉ	916 943 159	628 779 048	288 164 111	292 240 449
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	36 018 037	535 415	35 482 623	36 656 147
En-cours de production de biens	11 446 415	4 790 411	6 656 003	6 604 398
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	93 383 613	65 928 202	27 455 411	25 109 608
Marchandises	574 370	897	573 473	581 930
CRÉANCES				
Créances sur des entités publiques (État, autres EP)	23 049 960		23 049 960	14 859 927
Créances clients et comptes rattachés	196 067 887	1 378 053	194 689 834	173 640 093
Créances sur redevables (fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes	477 806		477 806	163 307
Créances pour compte (dispositifs d'intervention)	66 899		66 899	
Autres créances	10 502 263	3 994 617	6 507 646	5 743 773
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
Charges constatées d'avance	6 146 847		6 146 847	5 383 592
ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)	377 734 098	76 627 596	301 106 503	268 742 777
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 840 208		9 840 208	38 682 149
Autres				
TRÉSORERIE	9 840 208		9 840 208	38 682 149
Comptes de régularisation actif				
Écarts de conversion actif	12		12	8 349
TOTAL GÉNÉRAL	1 304 517 477	705 406 644	599 110 833	599 673 723

PASSIF

Exprimé en €	31/12/2023	31/12/2022
FINANCEMENTS RECUS		
Financement de l'actif par l'État	55 748 271	54 960 088
Financement de l'actif par des tiers	9 982 293	11 534 649
Fonds propres des fondations		
Écarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	154 742 692	154 742 692
Report à nouveau	44 452 230	84 824 247
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(8 667 228)	(40 372 017)
Provisions réglementées	0	0
FONDS PROPRES	256 258 257	265 689 659
Provisions pour risques	28 211 085	29 449 659
Provisions pour charges	127 304 478	128 098 817
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	155 515 563	157 548 476
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 125 000	11 625 000
Dettes financières et autres emprunts	159 236	154 716
DETTES FINANCIÈRES	10 284 236	11 779 716
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 046 362	114 531 475
Dettes fiscales et sociales	42 457 352	43 855 473
Avances et acomptes reçus		
DETTES DIVERSES		
Dettes pour compte (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes	1 092 764	1 094 539
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	4 455 921	5 173 995
DETTES NON FINANCIÈRES	177 052 400	164 655 481
TRÉSORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TRÉSORERIE		
Comptes de régularisation passif		
Écarts de conversion passif	378	391
TOTAL GÉNÉRAL	599 110 833	599 673 723

LA COLLECTE



1 571 605

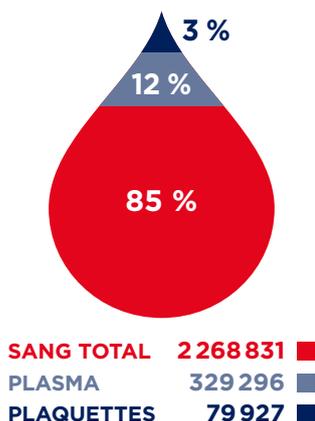
donneurs en 2023



2 678 054

dons réalisés dans l'année

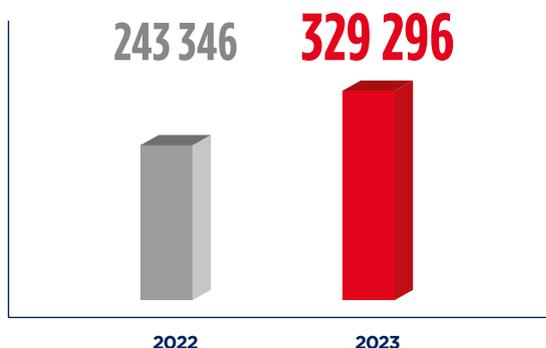
Répartition des dons



Répartition des dons par type de collecte



Évolution des dons de plasma



+ 31 %

d'augmentation du nombre de donneurs de plasma

+ 67,9 %

d'augmentation des nouveaux donneurs de plasma

2 988 766

candidatures au don

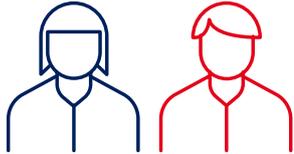
10 %

de candidatures n'aboutissent pas à un don

7 %

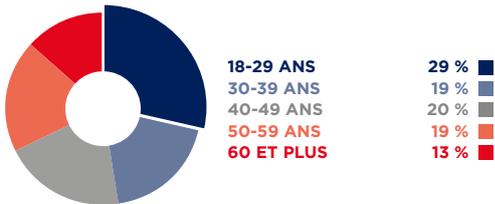
d'ajournements pour raison médicale

Qui sont les donateurs et comment donnent-ils ?



3,6 % de la population en âge de donner
17 % de nouveaux donateurs

Toutes les tranches d'âge de la population représentées

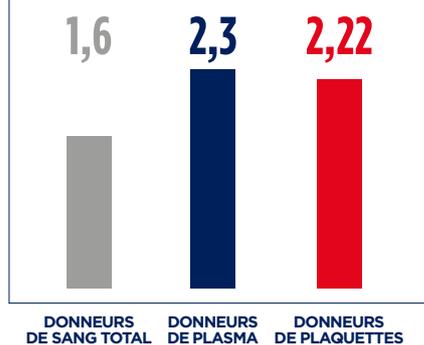


53 % de femmes
47 % d'hommes



1,7 don par an en moyenne

NOMBRE MOYEN DE DONS PAR AN



Les moyens mis en œuvre

POUR LE PRÉLÈVEMENT DES DONS



47 % de l'effectif

mobilisé



104 maisons du don



32 475 collectes mobiles

POUR LA PRÉPARATION ET LA QUALIFICATION DES DONS



11 % de l'effectif mobilisé



18 plateaux de préparation

Deux méthodes alternatives de préparation de PSL ont été déployées en 2023 :
- la production de plasma frais congelé (PFC) à partir de plasma décongelé
- la production de MCP manuels, permettant de garantir le plan de continuité d'activité sur les produits plaquettaires.

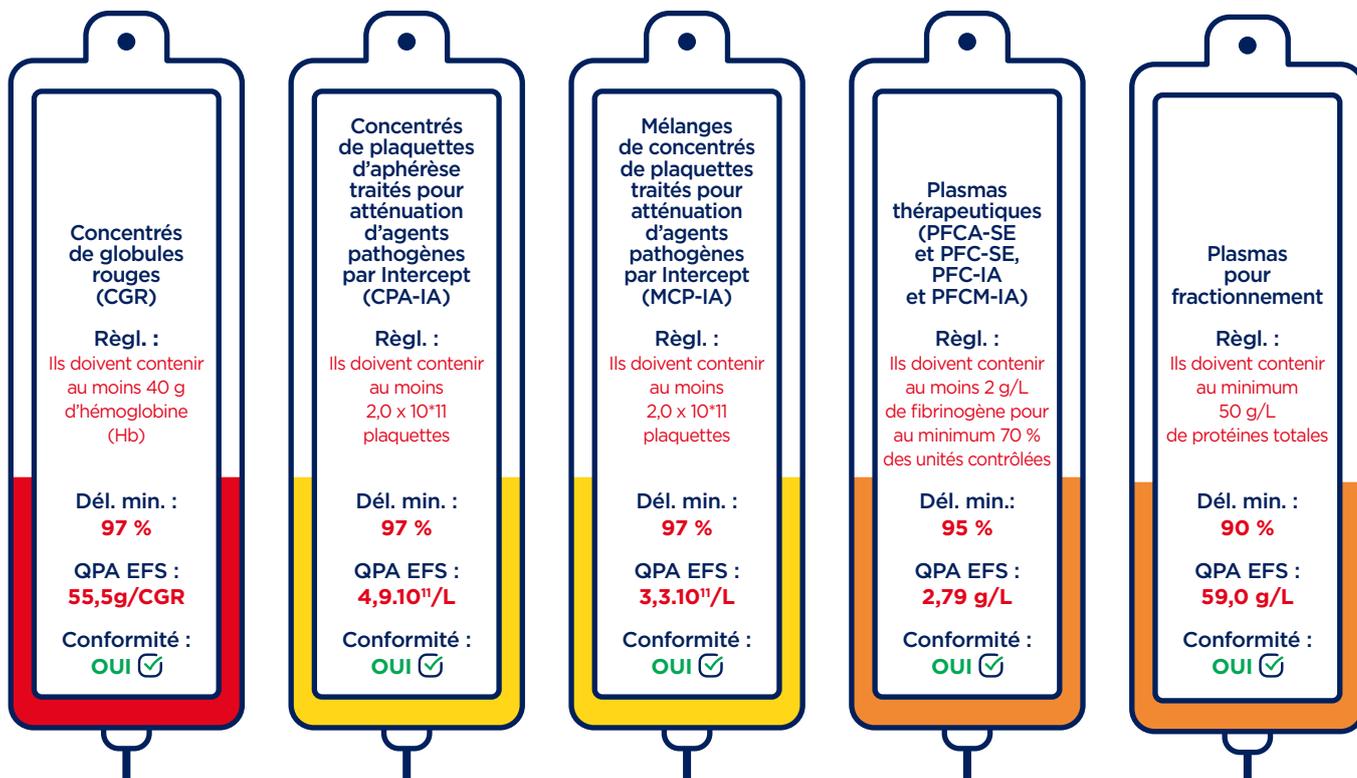
7 plateaux de qualification biologique des dons

4 biothèques

Plus de 5 millions d'échantillons sont entrés en stock en 2023, pour un stock permanent d'environ 18 millions d'échantillons conservés à des fins d'enquêtes d'hémovigilance, d'études épidémiologiques ou de recherche.

LES PRODUITS SANGUINS

LE CONTRÔLE QUALITÉ DES PRODUITS



Règl. : Réglementation - Dél. min. : Déleucocytation minimum - QPA EFS : Quantité en principe actif EFS 2023 - Conformité : Conformité aux caractéristiques réglementaires

LA BIOLOGIE MÉDICALE



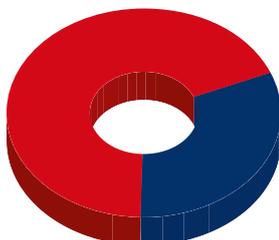
510 MILLIONS DE B*

C'est l'activité de biologie médicale réalisée par l'EFS en 2023

(-1,6 % par rapport à 2022)

*Le B est l'unité de cotation de la nomenclature de biologie médicale.

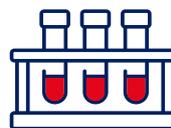
Répartition de l'activité



IH RECEVEURS
349 MILLIONS DE B
(68,4 %)

AUTRES EXAMENS DE LABORATOIRE
161 MILLIONS DE B
(31,6 %)

Les moyens mis en œuvre



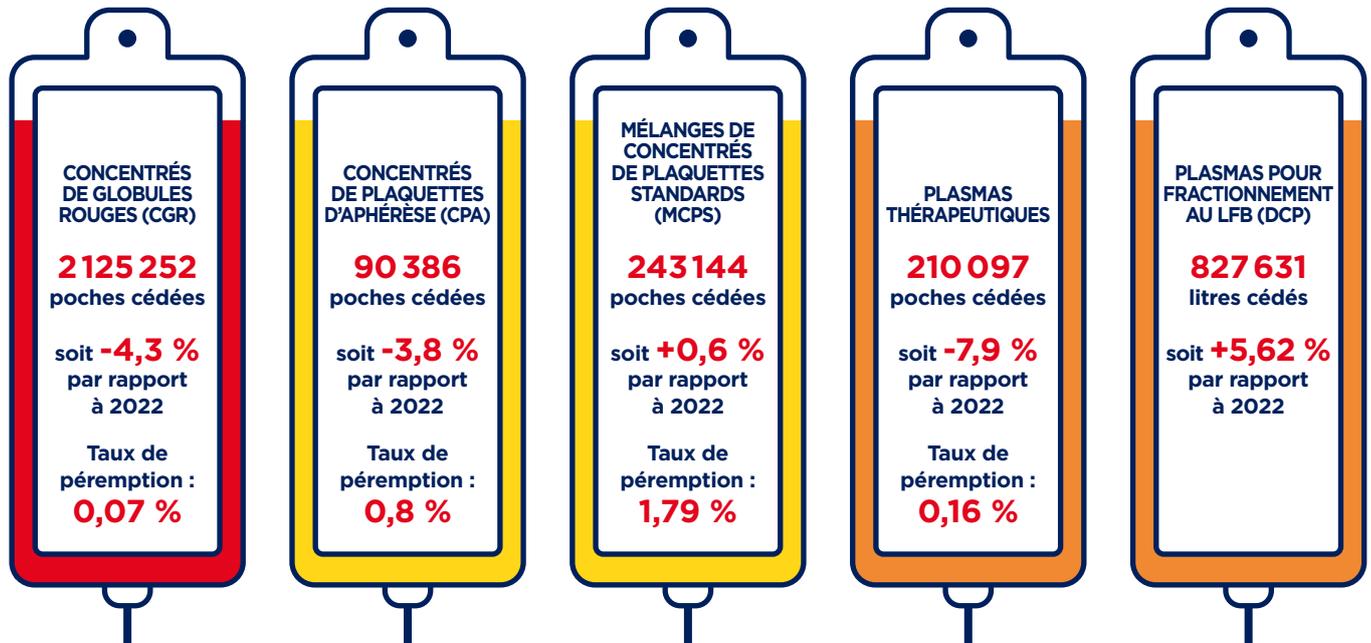
14 laboratoires multisites de biologie médicale assurent une activité 24h/24 7j/7, au plus près des établissements de santé

Ils sont composés de :
132 sites d'IHR (immunohématologie receveur) qui assurent la sécurité transfusionnelle et le suivi obstétrical

14 sites HLA (histocompatibilité) qui participent à la prise en charge des patients dans le cadre de la greffe

Parmi ces sites, **8** sont des laboratoires de référence, reconnus au niveau national, qui réalisent des examens dans le cadre de pathologies spécifiques.

LES CESSIONS ET LA DÉLIVRANCE DES PRODUITS



Les moyens mis en œuvre



Tous les jours, **24h/24**, en lien avec l'activité de biologie médicale, l'EFS délivre des produits sanguins adaptés aux patients. Il réalise aussi le conseil transfusionnel pour les établissements de santé et pour les dépôts de sang.

L'EFS gère **141** sites de délivrance ou de distribution

- On appelle « délivrance » la cession nominative de PSL à un patient identifié
- On appelle « distribution » l'approvisionnement de PSL aux établissements de santé gérant des dépôts de sang

Il existe **619** dépôts de sang au sein des établissements de santé, placés sous l'autorité d'un médecin ou d'un pharmacien, dont **441** dépôts d'urgence vitale

HÉMOVIGILANCE

295,5

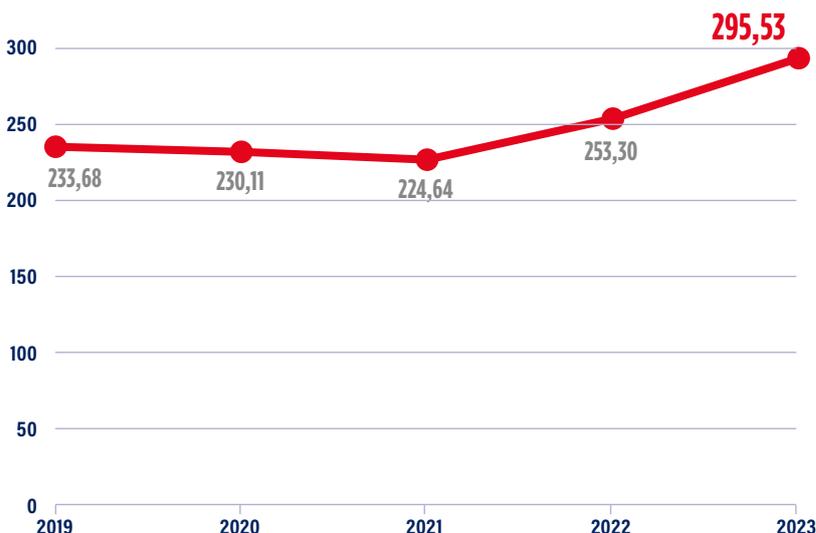
effets indésirables graves donneurs,
 possiblement imputables au don, déclarés dans l'année pour 100 000 prélèvements, dont 86,3 % déclarés comme malaise vagal

72,6

informations post-don en 2023 pour 100 000 dons,
 contre 83,1 en 2022

Évolution du nombre d'effets indésirables graves donneurs

POUR 100 000 PRÉLÈVEMENTS

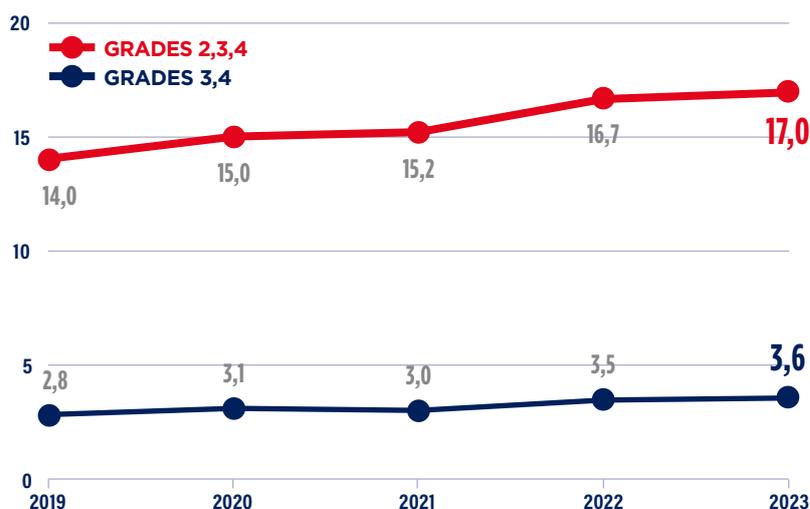


318,2

effets indésirables receveurs,
 tous grades de sévérité confondus et possiblement imputables à la transfusion, déclarés dans l'année pour 100 000 transfusions, dont 91,9 % de grade 1 (non graves)

Évolution du nombre d'effets indésirables receveurs d'imputabilité probable et certaine

POUR 100 000 TRANSFUSIONS



2 décès imputables à la transfusion,
 contre 4 en 2022

Il s'agit d'événements de type surcharge volémique (œdème aigu pulmonaire).

1 150 incidents graves de la chaîne transfusionnelle,
 contre 1 028 en 2022

Sur l'ensemble des incidents survenus entre le prélèvement du donneur et la transfusion du patient, 265 sont survenus à l'EFS et 885 à l'extérieur.

CENTRES DE SANTÉ, THÉRAPIES CELLULAIRES ET GREFFES



LES ACTES DES CENTRES DE SANTÉ

8 925

actes d'aphérèse réalisés (hors CSH)

748

prélèvements pour production de Car-T cells

Ces actes ont été réalisés dans les

20

centres de santé répartis dans les établissements régionaux

dont

2 511

échanges plasmatiques

et

2 791

échanges érythrocytaires

2 762

recueils de cellules souches hématopoïétiques



LES DONS DE MOELLE OSSEUSE

111 %

de l'objectif des centres donneurs de moelle osseuse atteints en 2023

13 915

candidats volontaires pour le don de moelle osseuse inscrits dans l'année sur le registre France Greffe Moelle

16

centres donneurs de moelle osseuse gérés par l'EFS

assurent la promotion du don et l'inscription des donneurs volontaires sur le registre France Greffe Moelle. L'EFS assure par ailleurs le prélèvement des cellules souches hématopoïétiques et la préparation des greffons dans ses unités de thérapie cellulaire



LES THÉRAPIES CELLULAIRES ET TISSULAIRES

L'EFS assure aujourd'hui plus de

50 %

de l'activité nationale de préparation des cellules et tissus humains à des fins thérapeutiques

Dans ses **15** unités de thérapie cellulaire, l'EFS a préparé en 2023 :

- **1 639** CSH autologues
- **1 197** CSH allogéniques
- **613** photochimiothérapies extracorporelles
- **134** unités de sang placentaire

Dans ses **8** banques de tissus, l'EFS a réceptionné en 2023 :

- **5 346** cornées et **2 433** patients ont été greffés
- **755** tissus artérioveineux et **420** patients ont été greffés
- **1 706** tissus osseux et **1 045** patients ont été greffés
- **159 459 cm²** de peau et **47** patients ont été greffés

LA RECHERCHE ET LES MÉDICAMENTS DE THÉRAPIE INNOVANTE

LA RECHERCHE ET LA VALORISATION

22 projets de recherche clinique en cours
dont 8 à promotion EFS et 9 où l'EFS est investigateur

214 publications scientifiques
dont 39 publiées par des services autres que la recherche (ex. laboratoire HLA) et dont 75 % publiées dans des revues à facteur d'impact >3

Répartition des publications par thématique de recherche



4 nouvelles inventions ayant fait l'objet d'un dépôt de brevet

8 nouvelles déclarations d'invention reçues

71 familles de brevets dans le portefeuille de l'EFS
Une famille de brevets comprend, pour une même invention, l'ensemble des demandes déposées ou brevets délivrés dans différents pays du monde.

Répartition des brevets en portefeuille par famille



92 contrats de valorisation en discussion, dont 33 signés en 2023

5 contrats de licence et contrats d'exploitation signés dans l'année

Répartition des contrats de valorisation signés par famille



Les moyens mis en œuvre

POUR LA RECHERCHE



183 collaborateurs
et **16,6 M€** de budget
dont **11,4 M€** financés
directement par la recherche

11 financements ANR
(Agence nationale de recherche)
et **3** RHU
(recherche hospitalo-
universitaire) en cours



L'EFS PARTICIPE À :
5 laboratoires d'excellence
(LABEX)
2 Instituts Carnot

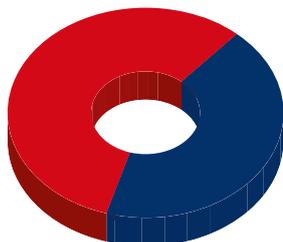
LES MÉDICAMENTS DE THÉRAPIE INNOVANTE (MTI)

254 lots produits depuis le début
de l'activité selon les bonnes
pratiques de fabrication (GMP)

28 projets actifs
de MTI en 2023

2^e MTIPP développé par l'EFS
(médicament de thérapie innovante
préparé ponctuellement)
Il s'agit d'un médicament dont l'objectif
est de traiter les effets de la GVHD
(maladie du greffon contre l'hôte)
après une greffe de cellules souches
hématopoïétiques allogéniques. Il est
uniquement produit en France par l'EFS.

Répartition des projets actifs de MTI



PROJETS COLLABORATIFS 16 ■
PROJETS POUR PARTENAIRES PRIVÉS 12 ■

Les moyens mis en œuvre

POUR LES MTI



90 personnes travaillent sur
les médicaments de thérapie innovante

1 intégrateur industriel PIBT
(plateforme d'innovation en biothérapies) basé
à Besançon. Il permet de faire le lien entre l'unité de
recherche RIGHT et la plateforme MTI de Besançon

Une participation active de l'EFS à la filière
française des technologies de santé :

5 personnes au sein des groupes
de travail de France Biolead

2 personnes dans les commissions
de France Biotech

4 participations en partenariat
avec les pôles de compétitivité

Réactifs et Ressources biologiques

RÉACTIFS

Près de **1,3** million de tubes ou flacons de réactifs produits

173 litres de matière première anticorps monoclonaux produits

30 références marquées CE

10,7 M€ de chiffre d'affaires, dont **54 %** générés auprès de clients externes (contre 57 % en 2022)

Répartition de l'activité de production de réactifs



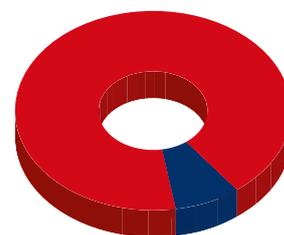
RESSOURCES BIOLOGIQUES

11,7 M€ de chiffre d'affaires contre 10,6 M€ en 2022

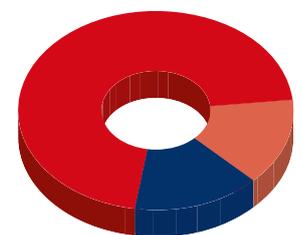
405 784 produits cédés contre 448 653 en 2022

812 clients externes

Répartition des cessions de ressources biologiques



Répartition des cessions externes de ressources biologiques



Les moyens mis en œuvre

POUR L'ACTIVITÉ DE PRODUCTION DE RÉACTIFS

65 collaborateurs, dont :
52 en production
7 pour l'assurance-qualité / affaires réglementaires et **6** en R&D
6 sites de production

La cellule marketing-vente de la Direction des biologies, des thérapies et du diagnostic développe une stratégie structurée et volontaire pour acquérir de nouveaux partenaires et fidéliser ses clients. La valorisation des activités de réactifs génère une hausse des ventes

à l'externe, ce qui permet de dégager une marge et de garantir l'approvisionnement en interne à un coût privilégié. Les récentes actions mises en œuvre montrent des premiers résultats satisfaisants à la fois sur le chiffre d'affaires et sur le nombre de nouveaux prospects.

POUR L'ACTIVITÉ RESSOURCES BIOLOGIQUES

101 collaborateurs, correspondant à **47,32 ETP**

Les produits non utilisables pour la transfusion (produits non conformes ou présentant des particularités antigéniques, fonds de tubes...) sont valorisés et bénéficient :

- aux chercheurs pour faire progresser la science ;
- aux étudiants pour se former ;
- aux fabricants de DMDIV pour produire les réactifs nécessaires à la sécurité transfusionnelle ;
- aux donneurs exclus définitivement ou temporairement du don thérapeutique pour réaliser un acte citoyen